

**Développement de standards pour un aquaculture responsable de crevettes**  
**P.monodon, Madagascar et Afrique de l'Est**

**3 et 4 Juin 2008**  
**Hotel Carlton**  
**Antananarivo, Madagascar**

Mardi 3 juin

**Ouverture officielle**

Mme Nanie Ratsifandrihamanana, WWF Madagascar, a souhaité la bienvenue aux invités. Elle a remercié le GAPCM pour son travail avec le WWF et a présenté un court historique de la relation et du travail engagé à travers le dialogue sur l'aquaculture de crevettes. Elle a rappelé l'objectif principal de l'atelier qui est de développer les standards ainsi que mettre en place un comité de pilotage pour la région Madagascar et Afrique de l'Est. Elle a ensuite rappelé qu'il existe déjà 25 processus de certification dans le monde, et que l'aquaculture de crevettes de Madagascar est une des meilleures au monde, et représente un produit phare des exportations malgaches. Elle a remercié les personnes venues de loin pour participer à cet atelier et excusé ceux qui n'ont pas pu faire le déplacement notamment, les acteurs de la filière des pays de la région.

M. Claude Brunot, Président du GAPCM, a rappelé le rôle du GAPCM qui est de gérer au mieux une ressource commune. Les membres ont tous une responsabilité, tant au niveau social qu'environnemental. M. Brunot a remercié M. le Ministre qui a porté beaucoup d'attention au GAPCM, ainsi que l'Agence Française pour le Développement qui les accompagne dans leur développement.

Partout dans le monde, les activités du GAPCM ont été citées comme modèle en terme d'industrie responsable. C'est la collaboration avec le WWF qui a permis de développer une démarche pour une aquaculture responsable. Nous sommes à un nouveau stade de cette démarche, une étape vitale pour la certification de l'aquaculture malgache. Ce secteur connaît actuellement de grandes difficultés, aggravées par les coûts de l'énergie. Et l'environnement est au centre de la stratégie. C'est un challenge. Mais la qualité des produits passe par des efforts rigoureux. Il faut réagir, et rapidement.

Après cet atelier, il restera encore beaucoup de travail pour arriver à l'écocertification finale. Mais le processus est la démonstration d'une collaboration constructive.

**Présentation et objectifs de l'atelier**, présentation par Eric Bernard, WWF sur les objectifs de l'atelier, notamment l'identification des indicateurs pertinents et la constitution du steering committee (comité de pilotage), un rappel sur les principes internationaux pour une aquaculture de crevettes responsable à la base de cette initiative ; les différents niveaux de participation dans les « Aquaculture Dialogues » et; une organisation possible entre les différentes régions (Amérique Centrale et Mexique, Madagascar et Afrique de l'Est, Asie). *Lien avec présentation I*

**Question :** peut on d'ores et déjà avoir une définition plus précise des SC et la charge de travail qui est attendue des membres qui le constitueront.

**Réponse :** le SC peut avoir plusieurs façons de fonctionner. Je précise que l'effort du WWF s'atèle aussi à d'autres espèces (tilapia, saumon, pangasus, coquillages, etc.) avec la même structure (SC) et chaque SC est composé d'une dizaine de personnes (fournisseurs d'aliments, scientifiques, agences gouvernementales, etc.). Il peut être constitué majoritairement de techniciens ou alors de décideurs. Le SC a donc différents modes de fonctionnement. Par exemple, à Belize il y a 3 producteurs, 3 ONG, et une structure gouvernementale, ce qui correspond à une composition relativement technique. Pour le saumon, c'est plutôt un groupe de décideurs. Ce sera donc aux membres du SC de s'organiser par emails, téléphone. Des réunions peuvent être organisées en fonction des autres ateliers, salons ou réunions déjà planifiées. Il est bien sûr possible de laisser passer une semaine pour confirmer la participation des membres à ce SC.

**Présentation d'une proposition d'indicateurs** par Liet Chim, Michel Autrand et Jean Louis Martin. *Lien avec la présentation II*

- Dr Liet Chim, IFREMER, Spécialiste en Nutrition et physiologie
  - Dr Jean Louis Martin, retraité d'IFREMER, spécialiste en environnement
  - Dr Michel Autrand, expert indépendant pour l'aquaculture de crevettes, consultant pour le GAPCM
- 
- Structure de définition des standards : impact, principe, critères, indicateurs et standard.
  - Présentation des indicateurs zootechniques: oxygène, renouvellement d'eau, biomasse limite et capacité de production des systèmes, la survie en bassin, Feed Conversion Ratio (FCR), le Fish Feed Equivalent Ratio (FFER), qualité de l'aliment.
  - Présentation des indicateurs environnementaux : consommation d'énergie versus biomasse produite (EB), « quantité déchets azotés » QN déchets/kg crevettes, accumulation de « matière organique labile » (MOL).
  - Indicateur : le Secchi en prégrossissement.

**Question:** la présentation était un squelette mais qui ne concerne qu'une partie (bassin et élevage) alors que l'année dernière il y avait 8 principes. Pourquoi n'avons-nous pas eu la même démarche pour ces 8 principes ?

**Réponse:** le groupe de travail a œuvré pendant 3 mois et les membres ont une expertise sur des domaines précis. De ce fait, l'ensemble des 8 principes n'a pas été couvert par ce groupe. C'est ce qui sera fait demain matin en passant en revue les 8 principes et en collectant les propositions des participants. Sur la base des discussions de l'année dernière. Les membres du SC vont reprendre ces propositions et les étudier pour définir l'ensemble des indicateurs. Le travail réalisé par le groupe d'expert nous montre donc un exemple à suivre et la présence d'organisme de certification nous permet de vérifier l'« auditabilité » des indicateurs retenus.

**Précision:** les principes qu'on a discutés l'année dernière sont bien les fondamentaux ? le socle est bien le travail de l'année dernière ?

**Réponse :** oui. Il faudra créer un document utile, un cahier des charges pratique qui servira de base à la certification.

**Question :** remarque sur l'indicateur EB. Le GAPCM réfléchit là-dessus et c'est un enjeu de dire qu'on sait calculer les rejets de carbone par kg de crevettes produites. Cela pourrait être un argument intéressant.

**Réponse :** c'est en cours de réflexion. Il y a encore des éléments de rejets. Le bilan carbonique est facile à faire du moment où on ne dissèque pas ce qu'il se passe : ce qui rentre, ce qui sort de la crevette. La différence est le rejet.

**Précision :** il y a aussi le pompage. Peut-on faire le bilan total ?

**Réponse :** oui. Le plus dur au départ était le problème par rapport à l'environnement et ça va être résolu.

**Question :** pourquoi ne pas parler du traitement des déchets dans les indicateurs ?

**Réponse :** tous les indicateurs possibles n'ont pas été étudiés, mais les indicateurs manquants pourront être proposés demain, notamment celui-ci qui pourrait s'inscrire dans la responsabilité sociale.

**Processus de certification en filière aquacole**, présentation de Laurent Galloux, Bureau Veritas. *Lien avec la présentation III*

M Laurent Galloux a présenté le bureau Veritas, les certifications officielles aquacoles en France, avant de faire un rappel sur les règles de fonctionnement dans une certification et les coûts induits.

**Question:** avec ce que Laurent Galloux a pu entendre, est-ce qu'on est dans le bon sens ? Nos indicateurs sont-ils « auditables » ?

**Réponse :** je n'ai pas la compétence technique pour le dire. Vous êtes dans le juste par rapport aux mesures et pour déterminer la conformité, ce qui est important pour un organisme de certification.

**Question:** il est illusoire du côté scientifique d'avoir des indicateurs sur l'impact sur l'environnement, mais par contre travailler sur une substitution serait-il admis dans une certification ?

**Réponse :** l'intérêt de créer une norme de certification est qu'elle sera connue de tous. Par contre pour le choix des critères c'est à vous de l'expliquer. Ça doit être conçu pour être compréhensible par quelqu'un qui n'est pas expert dans le domaine.

**Commentaire :** pour compléter un point, un processus de certification s'appuie sur les réglementations existantes dans une zone donnée. Madagascar a des réglementations précises reconnues, il y a un code de bonne conduite, une administration compétente au ministère de l'environnement, et il y a la réglementation des pays où les produits vont se

retrouver. Donc ce qui est important c'est de partir des socles et aller au dessus et aussi qu'elles soient cohérentes. En prenant du recul, en effet la donnée réglementaire sera extrêmement importante.

**Réponse:** les acteurs de la filière avale ont été sollicités et sont constamment informés de manière à fournir leurs commentaires. La base, c'est effectivement la réglementation des pays producteurs et celles des pays importateurs.

### **Présentation des critères proposés à Belize et les objectifs de l'atelier de**

**Madagascar**, par Eric Bernard, WWF. L'Amérique centrale a des systèmes d'élevage très différents de Madagascar. Rappel du lien entre le principe et l'impact. Brève revue des principes travaillés lors de l'atelier d'avril 2008. *Lien vers la présentation IV*

**Question:** question de stratégie. Pourquoi le WWF mène-t-il cette démarche sur 3 continents, pourquoi n'y a-t-il pas une démarche commune pour le monde ?

**Réponse :** le socle est constitué par les Principes Internationaux. Les impacts majeurs ont été identifiés et les Principes définies. Ils constituent le point de départ. L'approche régionale permet de travailler sur des espèces différentes, et aussi sur des cultures et contraintes régionales différentes. Cette démarche demande plus de ressources et de temps mais nous permet d'écouter les parties intéressées et créer des indicateurs pertinents et gagner un large consensus sur la démarche et les indicateurs qui doivent être développés.

**Précision:** il y a une approche presque dogmatique. WWF devrait avoir une vision par exemple oui ou non antibiotiques, oui ou non OGM, pollution chimique des effluents, etc. Ces parties nécessitent plus de « driving » pour que l'écocertification malgache soit cohérente avec l'Asie et Amérique latine même si chaque contexte économique et différent. Le socle me paraît être intéressant à uniformiser.

**Réponse :** l'uniformisation se fera en s'informant sur ce qui se passe dans chaque région et à la fin, le SC devra voir ce qui peut être considéré comme un indicateur pertinent commun. Le piège à éviter serait de trouver le plus petit dénominateur commun. Au contraire, on veut tirer la profession vers le haut. Il y a des discussions sur les OGM, mais une position du WWF au niveau global ne sera pas facile à obtenir car même du point de vue scientifique, la question n'est pas tranchée.

**Question :** est-ce qu'en Asie le WWF pourra auditer les 2 filières là-bas (espèce native et espèce importée) et est-ce que le cautionnement de l'espèce importée implique aussi le cautionnement de la dégradation de la biodiversité?

**Réponse :** il faut d'abord préciser que l'audit n'est pas le travail du WWF. En ce qui concerne la question, ce thème fera partie des discussions. Il va falloir argumenter au niveau scientifique et légal.

### **Table ronde : passage en revue des indicateurs**

Les indicateurs proposés par le groupe de travail sont repris les uns après les autres et les participants sont invités à commenter ces propositions. Michel Autrand, le mercredi matin, présente un résumé de ces discussions. Lien avec document de synthèse des commentaires V

Mercredi 4 juin

**Présentation des points forts de la première journée** par Michel Autrand. Résumé des discussions autour des indicateurs. (Voir ci-dessus)

### **Définition des indicateurs pour les autres principes**

Après discussion avec les participants sur la meilleure méthode à suivre, le document 2007 est utilisé et passé en revue pour valider ou non chaque critère. Le SC devra ensuite éclairer les points techniques. Les commentaires sont directement notés sur la version 2 des principes et critères pour une aquaculture responsable de *P.monodon* à Madagascar. Lien avec document VI

**Présentation du rôle et mission du steering committee** par Eric Bernard, en vue de sa création pour la région Madagascar et Afrique de l'Est. Rappel des rôles du groupe de travail, groupe de conseils, individus et dialogue. Lien avec présentation VII

**Question:** WWF fait-il partie du SC et où va siéger le SC ?

**Réponse :** il peut se réunir partout mais idéalement dans la région. L'organisation du SC dépend des membres. On peut également faire les réunions en même temps que d'autres réunions ou événements type Salon professionnel afin d'optimiser les déplacements des membres du SC. Le WWF fait partie du SC.

**Question:** Business Plan ? Est-ce qu'on a une idée sur le timing ?

**Réponse:** Nous souhaitons pouvoir avancer le plus rapidement possible de manière à obtenir une version préliminaire des standards pour le 1st trimestre 2009 et une version finale fin second semestre 2009.

**Question:** le SC Madagascar se fera-t-il en anglais ?

**Réponse :** par souci d'implication de toutes les parties prenantes, le WWF va allouer un budget pour la traduction des documents dans plusieurs langues.

**Question :** pourquoi ne pas intégrer l'Amérique du sud ?

**Réponse :** pour des raisons logistiques, notamment travailler en portugais. Il y a une forte demande pour travailler rapidement dans cette région du monde et le WWF s'associe bien sûr à cette demande. Cela sera certainement fait lors du prochain Dialogue.

**Question:** pourquoi 10 personnes ? Car au GAPCM nous sommes plusieurs qui voudraient participer.

**Réponse** : c'est flexible mais un nombre restreint de membres permet de rendre le groupe et ses discussions plus efficaces. Le/les membres qui représenteront le GAPCM est à discuter.

**Question**: A-t-on une idée du budget hors temps que cela représente ?

**Réponse** : on ne sait pas encore. Ça va dépendre du niveau de technicité dans les discussions et s'il est nécessaire ou pas de faire appel à des experts dans des domaines précis.

Eric Bernard a procédé à la **constitution de ce SC** en proposant la composition suivante et dont les personnes suivantes se sont portées volontaires:

- 2 producteurs : à identifier
- 1 GAPCM : ? à identifier  
Les 3 personnes seront identifiées lors d'une réunion du GAPCM le 25 juin 2008.
- 1 fournisseur d'aliment : LFL Aqua et Extrusion Division, Mr Julien Boulle
- 1 organisation gouvernementale : DPRH, Mme Rasolonjatovo Norosoa Alice – Chef du Service de la Promotion de l'Aquaculture)
- 2 ONG: SeaFood Choices Alliance, Mme Melanie Siggs, WWF, Mr Eric Bernard,
- 1 scientifique : Institut Pasteur Madagascar, Mme Eliane Chungue
- 1 organisme de certification :Bureau Veritas ?, Mr Laurent Galloux. Mr Sebastien Moissnard (Bureau Veritas) pourra apporter un avis plus technique et participer à des réunions.

Remarque : le SC n'est pas tout a fait représentatif de la région puisque tous les pays de la région ne sont pas représentés.

### **Cérémonie de clôture**

Discours de M. Georges, Secrétaire Général GAPCM :

J'aimerais remercier Eric ainsi que les 3 experts, l'équipe du GAPCM et du WWF.

Discours de M. Claude Brunot, président GAPCM :

Nous sommes dans un environnement difficile en ce qui concerne l'industrie crevettière, il faut que nous donnions une impulsion de façon à donner une distinction à la crevette malgache et de la région. Remerciements au ministère, WWF et Eric Bernard, secrétaire général du GAPCM, personnes qui ont fait en sorte que l'atelier qui se déroule dans de bonnes conditions. « La crevette malgache est la meilleure et la mieux cultivée ! »

Le représentant du Ministère de la pêche et des ressources halieutiques a clôturé l'atelier en rappelant les points forts de l'accord WWF-GAPCM. Lors de la conférence de l'UNESCO en janvier 2005 il a été reconnu que Madagascar fait partie des pays riches en biodiversité et notre devoir est de la préserver. Ceci résume la volonté de notre pays à s'engager dans le développement durable. Les cadres juridiques ont été mis en place depuis plusieurs années. En 2005, le WWF et GAPCM ont signé un protocole d'accord afin de collaborer dans tous les domaines d'activités de la filière crevette. Lors d'un

premier atelier, les principes et critères ont été discutés et validés. Cet atelier de 2008 était la suite logique et permet d'atteindre l'objectif de cet accord.

Les nombreux projets relatifs à la filière crevette ne sont possibles que grâce aux partenariats public et privé - et aussi l'appui des organisations internationales et des ONG.

Le ministère est conscient des problèmes relatifs à la filière actuellement et c'est pourquoi nous allons décider de l'ensemble des mesures à prendre.